

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 03 JUILLET 2024 À 19 H 00**

L'an deux mil vingt-quatre, le trois du mois de juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Brion, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe PETIT, Maire.

Membres présents : M. PETIT Phillippe, Mme CARRA Julie, M. MAUNY Philippe, Mme Carinne QUENISSET, Mme Claire LETHIMONNIER, M. LECESTRE Bernard, Mme Barbara COQUILLE, M. MALÈRE Frédéric, M. SÉGADO Éric, Mme COMMEAU Séverine (arrivée à 19 h 23)

Membres représentés : Mme SYLVESTRE Florence (pouvoir à M. PETIT)
M. COPPIN Benoit (pouvoir à Mme LETHIMONNIER)

Absent : M. BORET Jimmy

Secrétaire de Séance : M. Frédéric MALÈRE élu à l'unanimité

Assiste également : Mme Cindy FERREIRA, secrétaire de mairie.

Le quorum étant fixé à 7 membres présents, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Procès-verbaux des séances du 25 avril 2024 et 30 mai 2024

Les procès-verbaux des séances du 25 avril et 30 mai 2024 sont adoptés à l'unanimité.

Adoption de l'ordre du jour de la séance

L'ordre du jour de la séance tel que présenté est adopté à **11 voix « Pour », à 0 voix « Contre » et 0 « Abstention »**.

Ordre du Jour :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Périscolaire : augmentation du tarif des goûters
- Périscolaire : augmentation du tarif des repas
- Étangs de Saint Ange :
 - État d'avancement
 - Nouveau devis pour les travaux
- Informations communautaires
- Informations et Questions diverses

PÉRISCOLAIRE : AUGMENTATION DU TARIF DES GOÛTERS

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Julie CARRA, 2^{ème} adjointe.

Madame CARRA informe le conseil municipal qu'à la suite des augmentations, le service périscolaire propose d'augmenter les goûters de la garderie de 0,15 €/goûter.

Le goûter serait de 0,65 €/jour/enfant à compter du 1^{er} septembre 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE à 11 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 0 « Abstention »**, d'augmenter le prix du goûter du service périscolaire comme proposé ci-dessus.

PÉRISCOLAIRE : AUGMENTATION DU TARIF DES REPAS

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Julie CARRA, 2^{ème} adjointe.

Madame CARRA informe le conseil municipal que le prestataire « API » qui fournit les repas du midi a augmenté son tarif de 0,10 €. Le service de la cantine propose d'augmenter la grille tarifaire des repas de 0,10 €/repas à compter du 1^{er} septembre 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE à 11 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 0 « Abstention »**, d'augmenter la grille tarifaire des repas comme indiqué ci-dessus.

ÉTANGS SAINT ANGE : ÉTAT D'AVANCEMENT & NOUVEAU DEVIS POUR LES TRAVAUX

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion a eu lieu à la mairie de Bussy en Othe le 29 mai dernier ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires (DDT) d'Auxerre le 26 juin 2024.

Sur l'initiative de la Commune de Bussy-en-Othe, un contact a été pris avec la société Bourgogne Travaux Publics pour obtenir des nouveaux devis. Ces devis sont beaucoup moins élevés que les premiers chiffrages. Pour Brion, avec Bourgogne Travaux Publics, la prestation s'élèverait à 59 760 € TTC. Il serait possible de travailler sans vidanger les étangs. La DDT et le bureau d'études Bios sont favorables à cette

solution avec quelques compléments d'information comme la mise en place d'un dispositif de sécurité pendant la phase des travaux. Les services de l'État demandent une étude complémentaire de la digue par un géotechnicien. Le cabinet Bios est mandaté pour le faire.

Les services de la Préfecture ont informé que la subvention (DETR) demandée pour la vidange de l'étang n'est plus d'actualité. Ils suggèrent de faire un courrier au Préfet pour demander le changement de destination de la subvention et éventuellement obtenir une rallonge de subvention.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir la part d'étang et de la digue appartenant à la SCI de la Vallée de la Bique, représentée par M. Éric DUPIRE à l'euro symbolique. Cela permettrait de lever les blocages du côté propriétaire privé, de faciliter l'entretien de la digue à l'avenir et de pouvoir demander des subventions plus importantes en faisant une demande à la Fondation du Patrimoine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE à 12 voix « Pour », 0 voix « Contre », et 0 « Abstention »**, d'acquérir pour l'euro symbolique la part de l'étang et de la digue de la SCI de la Vallée de la Bique et CHARGE Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES :

- **Urbanisme** : Monsieur le Maire informe que le reclassement de l'ancienne décharge dans le PLUi est en cours pour éventuellement pouvoir y installer des panneaux photovoltaïques. Une étude complémentaire de faune et de flore va être réalisée.
- **Développement Économique** : Madame LETHIMONNIER n'a pas pu assister à la réunion qui était le même jour que le dernier conseil municipal. À la lecture du compte-rendu, il a été attribué une subvention à l'École de la Deuxième Chance.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Déclaration d'intention d'aliéner : Néant
- Monsieur le Maire :
 - Lecture de deux courriers d'habitants et d'association
 - Les travaux route de Bussy doivent encore durer 15 jours. Le béton désactivé et l'enrobés seront sous-traités.
 - Travaux du 8 place de l'Église : les entreprises Hasiak et ABL ont avancé. L'entreprise VENET arrive le 10 juillet. La subvention Fonds Vert a été acceptée à hauteur de 9 869 €.
 - La maison GASCARD est en cours de démolition. Des fissures sont apparues sur le mur du voisin. Un dossier d'assurance va être ouvert.
- Monsieur MAUNY :
 - 317 stères ont été vendus lors des affouages.
 - Une discussion a eu lieu avec les propriétaires de la haie à l'entrée de Brion, route de Migennes pour leur faire comprendre la gêne qu'elle occasionnait pour le passage des engins agricoles mais aussi des poids-lourds et cars.
- Madame CARRA :
 - Lors du dernier conseil d'école, la directrice de l'école de Brion, Madame Mathilde THÉVENET, a informé de son départ. Elle remercie la commune et le personnel pour les 6 années passées à Brion. Elle sera remplacée par Madame Charline AVELINO.
 - Les effectifs de la rentrée sont en baisse à cause de nombreux déménagements.
 - Un questionnaire a été distribué aux parents pour connaître leurs besoins, lors des vacances, pour garder leurs enfants. La CCJ sera sollicitée pour étudier sérieusement la prise de compétence des centres de loisirs.
 - Pour la rentrée 2024/2025, l'école de Brion et le périscolaire recherchent 2 emplois civiques.
 - Programme du 13 juillet :
 - 18 h 30 : apéritif offert par la commune
 - 22 h 00 : retraite aux flambeaux
 - 22 h 30 : spectacle de la Tribu du Feu.
- Monsieur SÉGADO :
 - Où en est le transfert de la compétence Eau et Assainissement à la Communauté de Communes ?
Monsieur le maire répond qu'il n'y a pas de nouvelles pour le moment.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 19 H 50.

Table des délibérations :

- Périscolaire : augmentation du tarif des goûters
- Périscolaire : augmentation du tarif des repas
- Étangs de Saint Ange :
 - État d'avancement
 - Nouveau devis pour les travaux

Les présentes délibérations ont été rendues exécutoires :

Après dépôt en Préfecture le

Et publication le

Le Maire,
Philippe PETIT



Le secrétaire de séance,
Frédéric MALÈRE

